

## Le point sur les travaux de maçonnerie

Le 7 juillet dernier, 31 locataires ont participé à la rencontre d'information de mi-chantier organisée dans la salle communautaire des habitations Crémazie. À quelques jours des vacances de la construction, Monique Dupras, agente de liaison, Guy Couillard, directeur de projets, Dominique Paquet, surintendant de chantier, Daniel Perron, surintendant en chef, Jocelyn Hamel, représentant de l'entrepreneur général (Tech-Chem inc.), ainsi que Vincent Marcoux, architecte (JLP), étaient présents pour faire le point sur le périmètre de sécurité installé le 3 juillet sur le trottoir de la rue Berri et au sujet des conséquences des mesures de prévention mises en place pour assurer la sécurité des locataires, des travailleurs et des passants. L'équipe de travailleurs est ensuite venue se joindre aux locataires pour partager un léger goûter offert par l'entrepreneur. À la suite de l'agitation créée par les imprévus des derniers jours, cette rencontre a permis à toutes les personnes présentes de tisser des liens et de discuter des travaux dans une atmosphère décontractée.



Un chantier de construction réserve toujours des surprises, mais ce n'est pas toujours un cadeau ! Les locataires des habitations Crémazie en ont fait l'expérience le 3 juillet dernier alors que l'équipe d'ouvriers a constaté qu'une partie du parement de brique du mur avant de l'immeuble avait bougé. Par conséquent, il a fallu fermer temporairement l'accès au trottoir de la rue Berri jusqu'à ce qu'on installe des plaques d'acier sur la partie fragilisée de l'édifice afin de stabiliser le mur. Cette opération a été menée avec succès le 8 juillet. Cependant, par mesure de sécurité, la circulation piétonnière a dû être détournée de l'entrée principale. La terrasse temporaire a dû également être fermée et les balançoires, qui sont la propriété du comité de locataires, ont été démenagées afin d'être entreposées dans un endroit sécuritaire le temps qu'elles puissent reprendre leur place dans la cour latérale. Actuellement, il est impossible de préciser à quel moment les locataires pourront profiter de nouveau de la cour et des balançoires. Il faut attendre la fin des travaux de maçonnerie sur la façade nord, prévue pour le début août, pour juger si l'endroit est sécuritaire.

Les travaux aux murs extérieurs et aux balcons génèrent beaucoup de poussière, ce qui salit les vitres et les balcons. Toutefois, l'équipe d'ouvriers prévoit nettoyer les espaces empoussiérés au moment où les travaux de l'ensemble d'une façade sont complétés. D'autre part, les travaux menés actuellement comprennent l'installation d'ancrages, ce qui cause beaucoup de bruit et parfois même une sensation de vibration. Ces inconvénients sont incontournables et le seul moyen d'y échapper est de se déplacer à la salle communautaire ou ailleurs en ville.

### AVEC VOUS

En raison des mesures de sécurité supplémentaires qui doivent être prises d'ici la fin des travaux de maçonnerie, seule la terrasse arrière reste actuellement ouverte pour permettre aux locataires de prendre l'air tranquillement. Toutefois, celle-ci devra également être fermée au moment des travaux sur la façade de l'immeuble du côté de la rue Saint-Denis. Nous tentons de répondre le mieux possible aux besoins de tous malgré les nouvelles contraintes d'aménagement extérieur. Ainsi, les 31 locataires présents à la rencontre du 7 juillet ont eu le choix de laisser la table à pique-nique en guise d'ameublement de la terrasse ou de l'échanger contre une balançoire. Par un vote à main levée, la majorité d'entre eux a exprimé le souhait de garder la table à pique-nique sur la terrasse en attendant que les balançoires reviennent dans la cour.

### RAPPEL

Du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août inclusivement, les travaux seront interrompus en raison de la période des vacances. Un peu de répit pour les ouvriers et deux semaines de silence pour nos oreilles... profitons-en !

# L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS CRÉMAZIE

## ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

◆ Agente de liaison :  
**Monique Dupras**

◆ Directeur de projets :  
**Guy Couillard**



Monique Dupras



Guy Couillard

## EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

◆ Préposée à la sécurité :  
**Liette Ouimet**

◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Fritz Salomon**

◆ Agente de location :  
**France Carrière**

◆ Organisatrice communautaire :  
**Nathalie Dufort**



Fritz Salomon



France Carrière



Nathalie Dufort

## ANTENNES PARABOLIQUES SUR LE TOIT

Avant d'effectuer les travaux de maçonnerie, toutes les antennes paraboliques ont dû être décrochées du mur de brique et des balcons.

Au moment de réinstaller votre antenne, il faudra OBLIGATOIREMENT la placer sur les trois nouvelles bases qui seront bientôt aménagées à cet effet sur le toit de l'immeuble. Des avis vous informeront du moment où vous pourrez installer votre antenne sur le toit.

## TRAVAUX SUR LES BALCONS

Au moment où les avis l'indiquent, veuillez enlever tous les objets et les meubles qui occupent votre balcon. Cependant, **si les travaux de balcon ne sont pas encore amorcés sur la façade de votre**, vous n'avez pas besoin de le libérer dès maintenant.

D'autre part, il est **déconseillé de poser du tapis de gazon artificiel sur les balcons** car celui-ci accumule l'humidité en surface, ce qui peut endommager le béton.

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Il est important de continuer à utiliser les passages sécurisés et de ne pas transgresser ou modifier les zones barricadées **tout au long du chantier**. Les rubans jaunes ou rouges, ainsi que les barricades indiquent les zones interdites de circulation qu'il est primordial de respecter pour prévenir les accidents.

## POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

**L'OMHM à votre service**  
Un seul numéro pour  
l'entretien, les réparations  
et l'extermination :

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-2016

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

**Coordination**  
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

**Rédaction**  
Martine Di Loreto

**Graphisme**  
Optik Design inc.